

INNOVATION

Entreprise virtuelle pour expérience et emploi réels

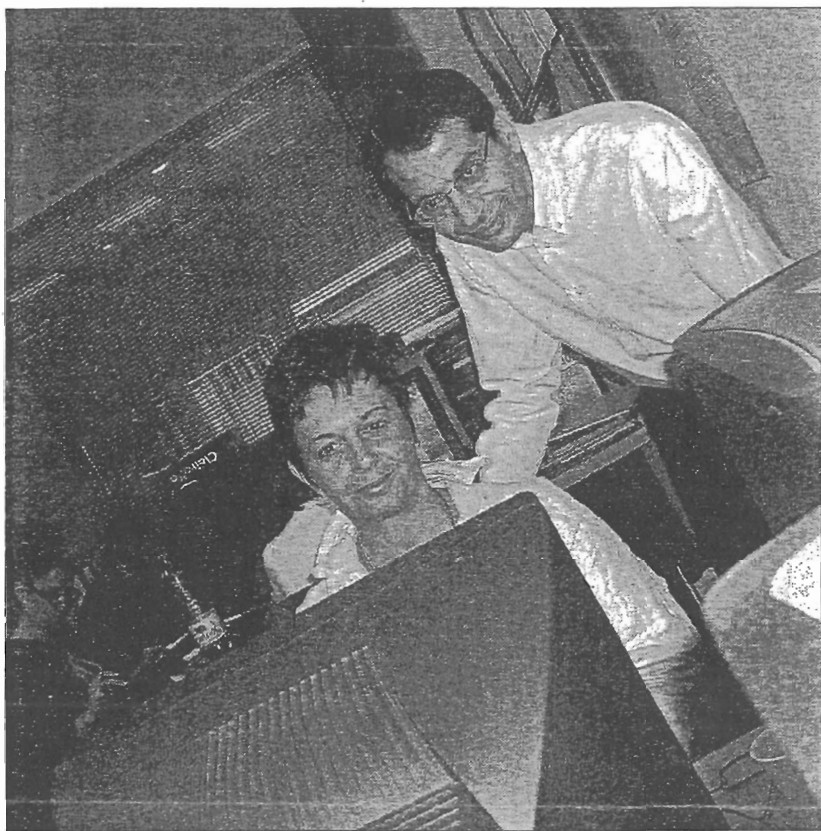
La 17^e entreprise d'entraînement pédagogique de la région vient d'ouvrir ses portes à Hazebrouck. Objectif du concept allemand importé en France en 1985 : proposer un vrai apprentissage des métiers du tertiaire, au sein d'une fausse entreprise intégrée à un réseau mondial de 3 000 sociétés virtuelles.

Comme dix-huit consœurs « salariés-stagiaires », Gina Delplace, 43 ans, affiche un beau sourire après quelques semaines d'intégration au sein de Rapid'services, la dernière née des entreprises d'entraînement pédagogique (EEP) de la région.

Ancienne responsable de magasin licenciée une première fois en 2001, puis en 2005, Gina Delplace se sent pousser des ailes depuis qu'elle se perfectionne en secrétariat. « Je ne savais faire que de la saisie informatique numérique et je n'étais pas épanouie là-dedans, explique-t-elle derrière son ordinateur. Ici, j'ai appris Excel et Word. Je travaille trois jours par semaine en entreprise, et deux autres à Rapid'services. C'est très complémentaire », ajoute-t-elle.

Alternance obligée

Une fausse entreprise pour de vrais résultats d'apprentissage, telle pourrait être la définition d'une EEP. « Nous sommes une structure de formation permanente individualisée, virtuelle dans sa production, mais véritable entreprise dans son architecture », précise Mohamed Benhamdane, créateur et directeur de Rapid'services. L'initiative est portée par l'organisme de formation Arpège. Spécialisée dans les services



Pour se perfectionner dans les domaines commercial, comptable et administratif, les ordinateurs sont les seuls outils.

à la personne, elle permet aux dix-neuf « salariés-stagiaires », recrutées via l'ANPE et la mission locale, de se perfectionner dans les domaines commercial, administratif ou comptable.

En plus, chaque personne doit poursuivre un stage dans une entreprise, bien réelle cette fois. « L'alternance, c'est une obligation posée par la Région, principal financeur, reprend Mohamed Benhamdane. C'est une brèche pour entrer dans l'entreprise. Car au-delà de la formation, l'objectif des "salariés-stagiaires", c'est de retrouver un emploi. »

Cerise sur le gâteau : la participation à l'EEP est mentionnée à la ligne expérience professionnelle

du CV, et non à celle formation. Un argument qui explique en partie la concentration de ces initiatives dans le Nord - Pas-de-Calais, qui compte dix-sept EEP pour une centaine sur le territoire français. Et qui permet de comprendre l'implication de la Région. « Ce qui nous intéresse, c'est le travail de ces organismes en réseau, expose Christine Lameyse, chef de service formation permanente en intérim au conseil régional. Une action qui prend tout son sens dans une région marquée par une situation de l'emploi délicate, au cœur de laquelle la formation revêt une place essentielle pour toute insertion professionnelle. ■ PERRINE DIEVAL